

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15](#)  
(1)[Item Jean-Baptiste André Godin à Allyre Bureau, 11 juillet 1848](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Allyre Bureau, 11 juillet 1848

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Budy](#) est cité(e) dans cette lettre

[Bureau, Allyre \(1820-1859\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (1)

Collation 2 p. (35, 36)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Allyre Bureau, 11 juillet 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15321>

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[11 juillet 1848](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Bureau, Allyre \(1820-1859\)](#)

Lieu de destinationParis

## Description

RésuméSur la persécution des phalanstériens de l'Aisne : Godin explique à Bureau qu'au cours de l'interrogatoire qu'il a subi le 4 juillet 1848 pendant la perquisition de sa maison, le procureur de la République lui a demandé s'il avait vendu des livres à un prix différent de celui qui y était porté, qu'il a répondu qu'il n'avait placé que des ouvrages de la Librairie phalanstérienne et qu'il a écrit une lettre aux journaux de Saint-Quentin qu'ils ne pourront publier que le dimanche suivant [16 juillet 1848]. Sur l'expertise d'un procès en contrefaçon : Godin rappelle à Bureau qu'il avait confié à Barral en février 1848 un rapport de contre-expertise et des documents à examiner et qu'il a compris en lisant *La Démocratie pacifique* les raisons pour lesquelles Barral ne lui a pas répondu ; il demande à Bureau de lui retourner les documents confiés à Barral pour lui éviter d'aller à Paris les chercher lui-même. Sur la faillite d'un monsieur Budy qui devait 413,12 F à Godin : sans nouvelles de l'huissier Lépine à qui il avait confié l'affaire, Godin propose à Bureau de charger quelqu'un de recouvrer sa créance au bénéfice de *La Démocratie pacifique*.

NotesUne copie de la même lettre se trouve sur les pages 203-205 du registre FG 15 (2) conservé au Cnam. Jean-Augustin Barral, répétiteur à l'École polytechnique et ex-chef du secrétariat de la deuxième direction des ateliers nationaux, est arrêté le 1er juillet 1848 pour une implication présumée dans les journées de Juin, avant d'être libéré deux semaines plus tard, comme le rapporte la *Démocratie pacifique* dans son numéro du 16 juillet 1848 [En ligne :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4767825w/f1>, consulté le 7 février 2022].

SupportCorrections manuscrites à la mine de plomb sur la copie de la lettre.

Repères tracés au crayon rouge et au crayon bleu dans la marge de la copie.

## Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#), [Finances d'entreprise](#), [Fouriérisme](#), [Librairie](#), [Livres](#), [Périodiques](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#)

- [Budy \[monsieur\]](#)
- [Lépine \[monsieur\]](#)

Œuvres citées [La Démocratie pacifique, Paris, 1843-1851.](#)

Lieux cités

- [29, rue Saint-Honoré, Paris](#)
- [42, quai Pelletier, Paris](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Barral, Jean-Augustin (1819-1884)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriérisme
- Ingénieur
- Presse
- Sciences

Biographie Ingénieur, journaliste et fouriériste français né en 1819 à Metz (Moselle) et décédé en 1884 à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Ingénieur chimiste, publiciste, spécialiste des questions agricoles, Jean-Augustin Barral est un des rédacteurs du journal fouriériste [La Démocratie pacifique](#) (Paris, 1843-1851) de 1843 à 1848, et il réalise diverses expertises judiciaires pour des affaires de contrefaçons.

Nom Budy

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Commerce

Biographie Commerçant à Paris au milieu du XIXe siècle.

Nom Bureau, Allyre (1820-1859)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriérisme
- Littérature

Biographie Polytechnicien, journaliste, musicien et fouriériste français né en 1820 à Cherbourg (Manche) et décédé en 1859 à Kellum's Spring (Texas, États-Unis). Après l'exil de [Victor Considerant](#) et de [François Cantagrel](#) à Bruxelles en 1849, Bureau est le principal représentant de l'[École sociétaire](#) en France. Godin et Bureau se fréquentent à cette époque. C'est Bureau qui initie Godin au spiritisme en 1853 ; c'est à la famille Bureau que Godin demande de veiller sur son fils [Émile](#), alors élève au collège Chaptal. Bureau et Godin sont, avec [Ferdinand Guillon](#), les

trois gérants de la Société de colonisation européen-américaine du Texas fondée par [Victor Considerant](#) en 1854. Allyre Bureau se rend à Dallas au Texas en 1856 pour prendre la direction de la colonie de Réunion.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 30/03/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

que l'ère sociale

que nos représentants font jour pour eux <sup>il se joint également</sup> dans cette voie, et  
comme toute idée nouvelle, <sup>traverse nos jours</sup> l'ère sociale doit trouver sa  
part de persécution avant le triomphe; c'est pourquoi bien des  
hommes qui n'ont rien à la place du cœur rendent les socia-  
listes responsables du mal <sup>qu'ils</sup> n'ont pas fait.

Un congrès phalanstérien devait s'ouvrir à Paris  
le neuf juillet, je m'y serais rendu, mais ces derniers  
événements ont <sup>ajourné</sup> cette réunion, si elle a lieu pro-  
chainement je vous envoie aussitôt mon arrivée à  
Paris.

En attendant, communiquez aux personnes dignes  
de l'entendre vos pensées de rénovation sociale; Usez de  
modération, car les phalanstériens que l'on ne distingue pas  
parmi les socialistes ou sont pas en odeur de sainteté en ce  
moment.

J'écris ma lettre en vous faisant remarquer que  
l'œuvre phalanstérienne a la puissance de réunir les  
cœurs, elle m'a valu de votre part l'initiative d'une lettre;  
que ce ne soit pas la dernière.

Toutes les fortunes tous les dévouements sont appelés  
à soutenir la grande œuvre entreprise par les disciples  
de Fourier, si vos convictions vous engagent à y prendre  
part, on se fait inscrire à la rente qui soutient les publica-  
tions pour la somme minimale de cinquante centimes  
par mois, jusqu'aux sommes les plus élevées. On reçoit  
gratuitement en échange le bulletin phalanstérien qui  
instruit de la situation et de la marche de l'école.

C'est à vous l'amitié.

11 juillet 48

Monsieur et ami, (Bureau) <sup>substant</sup>

En vous disant l'espèce de persécution que les phalansté-  
riens de ma <sup>la</sup> contrée subissent je ne ferais sans doute que  
vous signaler des faits ordinaires pour vous en ce  
moment, mais je dois vous dire une question qui m'a été  
faite par le juge d'instruction et le procureur de la  
République dans un interrogatoire <sup>que j'ai subi au cours de la</sup> et une ques-  
tion faite à mon domicile le quatre courant.

La voici: «N'avez vous pas fait la vente de livres de  
petites brochures à un prix autre que celui qui y était  
porté?» à quoi j'ai répondu n'avois jamais placé  
que des ouvrages de la librairie phalanstérienne

et que je pouvais même leur en offrir  
 J'ai adressé une lettre sur cette affaire aux journaux  
 de M<sup>r</sup> Quentin qui me font connaître qu'ils ne pourront  
 l'insérer que dans leur n<sup>o</sup> de dimanche prochain où  
 vous trouverez plus de détails. Un autre motif me fait  
 vous écrire aujourd'hui: je crois que c'est d'après votre  
 recommandation que M<sup>r</sup> Barral s'étant chargé de l'examen  
 d'un contre rapport d'expertise que je lui ai laissé en  
 février dernier entre les mains avec le dossier des pièces qui  
 concernent cette affaire. J'ai cru voir dans la Démocratie pacif-  
 fique le motif de l'absence de toute réponse aux lettres que  
 je lui ai écrites, c'est pourquoi j'ai encore recours à vous pour  
 me tirer de la position difficile où je me trouve

Les pièces que je lui ai laissées et que je suis  
 obligé de produire devant le tribunal sont:

Trois brevets

La copie d'un rapport d'expertise

Un contre rapport de cette expertise

Six certificats de fabricants

Des mémoires

Si vous ne me rendez le service de me retourner ces  
 pièces je serai contraint d'aller à Paris

Votre tout dévoué.

Je suis compris dans la faillite d'un sieur Brudy  
 quai Gallotier 42 j'ai fondé de pouvoir M<sup>r</sup> de Lepine  
 huissier, rue de Grenelle St Honoré 29. avant la faillite  
 ce huissier avait reçu une somme de 208 francs  
 tous frais payés. Ma créance était de 143,12 je suis  
 donc compris dans la faillite pour 208<sup>fr</sup> 12<sup>cs</sup> dont il  
 doit me revenir encore quelque chose. De tout cela je n'ai  
 rien reçu et ne puis avoir de nouvelles depuis près d'un  
 an de ce huissier, si vous voulez charger quelqu'un de  
 cette affaire, je laisserai la somme que je dois toucher  
 à la Démocratie pacifique sur laquelle vous  
 payeriez les démarches.

1 août 48

à la Démocratie

M<sup>r</sup> Barral m'écrit à la date du 26 juillet: j'ai  
 déposé vos pièces à la Démocratie pacifique, sous  
 trois ou quatre jours vous les recevrez, et je n'ai